

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de
David ben Messaouda, Rav
Moshé ben Raziel, Chimone
ben Messaouda



Pour l'élévation de l'âme de
Yitshak Ben Chimone,
Yéhouda Ben David,
Chimone Ben Yitshak, Aaron
Ben Chimone, 'Haïm ben
David, David Ben yaakov,
Yéhia ben Yaakov,
Messaouda bat Guemra, et
'Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de Sarah bat
Avraham, Azriel ben Sarah et
David ben Julie, Jenny Bat
Étoile



Résumé de la Paracha

La Paracha de Nasso poursuit le dénombrement, en recensant maintenant les fils de Guerchone et de Mérari, et en leur assignant leur part de la tente d'assignation à transporter durant les voyages des bné-Israël. Le camp des bné-Israël étant maintenant organisé, Hachem ordonne de renvoyer toute personne impure de l'enceinte du camp, afin de séparer l'impureté du lieu de résidence de la chekhina. La torah définit ensuite les règles de la femme sotah ainsi que tout le processus que le cohen devra lui faire suivre. Viennent ensuite les règles concernant le nazir, ainsi que les interdits particuliers qui s'ajoutent à sa condition. La paracha se termine par les offrandes qu'apportèrent chaque Nassi, le lendemain de l'inauguration du michkan durant douze jours consécutifs.

Dans le chapitre 7 de Bamidbar, la torah dit :

וַיִּקְרִיבוּ הַנְּשִׂאִים, אֶת חֲנֻכַּת הַמִּזְבֵּחַ, בְּיוֹם, הַמִּשָּׁח אֹתוֹ;
וַיִּקְרִיבוּ הַנְּשִׂאִים אֶת-קָרְבָּנָם, לִפְנֵי הַמִּזְבֵּחַ

10/ Les princes d'Israël, chefs de leurs familles paternelles, firent des offrandes; ce furent les chefs des tribus, les mêmes qui avaient présidé aux dénombrements.

יָא/ וַיֹּאמֶר יְהוָה, אֶל-מֹשֶׁה: נְשִׂיא אֶחָד לְיוֹם, נְשִׂיא אֶחָד
לְיוֹם, יִקְרִיבוּ אֶת-קָרְבָּנָם, לְחֲנֻכַּת הַמִּזְבֵּחַ

11/ Mais Hachem dit à Moshé : "Qu'un jour un prince, un jour un autre prince présentent leur offrande pour l'inauguration de l'autel."

La Guémara enseigne¹ : « *L'emploi du mot "יה" - et ce fut "est un langage de souffrance" »*. Nous nous trouvons au moment où le peuple s'apprête à célébrer la mise en place du Michkan. Les douze princes d'Israël viennent chacun offrir un sacrifice au Maître du monde pour célébrer ce moment et douze jours de festivité sont organisés à cette occasion. Cet instant est si grand qu'il perdure dans l'histoire car aujourd'hui encore, les douze premiers jours du mois de Nissan gardent leur statut au point d'annuler la récitation des Ta'hanounim, les supplications dans lesquels nous demandons pardon pour nos fautes. C'est dire combien l'instant décrit dans notre Paracha est important et imprégné d'une joie profonde. Comment comprendre alors que le mot choisi par la Torah pour initier ce récit, vienne introduire la notion de souffrance et de malheur là où chacun s'attend à trouver la joie et l'allégresse ?

Le **Baal Hatourim** accentue notre remarque par un commentaire encore plus surprenant sur le verset suivant² :

וַיָּקְרִיבוּ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, רֹאשֵׁי בֵּית אֲבֹתָם הֵם בְּנֵי יִשְׂרָאֵל הַמִּטָּה, הָעֹמְדִים עַל-הַפְּקָדִים

Les princes d'Israël, chefs de leurs familles paternelles, firent des offrandes; ce furent les chefs des tribus, les mêmes qui avaient présidé aux dénombrements.

Les dernières lettres des mots présentés en gras forment le mot « ימות – *il mourra* » pour insinuer qu'à la suite des sacrifices offerts par les princes, la mort va prendre place et les atteindre.

Avant de préciser la suite des propos du maître, il nous faut revenir sur ces douze princes et la raison pour laquelle ils ont été nommés à ce titre. Nous nous doutons bien qu'il ne s'agit pas d'un simple hasard et leur rôle trouve un sens particulier dans le peuple juif. Pour bien saisir l'enjeu, revenons sur un détail important. Lorsqu'Hachem envoie Moshé s'adresser à Pharaon pour libérer les bné-Israël, le roi d'Égypte refuse d'accéder à sa requête. Pour témoigner son opposition à cette démarche, Pharaon décide même d'amplifier la charge de travail du peuple. Dorénavant les

briques ne seront plus fournies et il reviendra aux hébreux de les fabriquer eux-même en maintenant la même productivité. Cette cadence est évidemment impossible à tenir c'est pourquoi les hébreux ne parviendront pas à tenir les délais imposés par leurs tortionnaires. La Torah précise alors³ :

וַיִּכְּנוּ, שְׂטָרֵי בְנֵי יִשְׂרָאֵל, אֲשֶׁר-שָׁמוּ עֲלֵהֶם, נֹגְשֵׁי פָרֹעַ לְאֹמֶר:
מִדּוּעַ לֹא כָלִיתֶם הָקָדֶם לְלֶבֶן, כְּתַמּוּל שְׁלֹשִׁים--גָּם-תַּמּוּל, גָּם-הַיּוֹם

On frappa les surveillants des enfants d'Israël que les commissaires de Pharaon leur avaient préposés, en disant: "Pourquoi n'avez-vous pas fait toute votre tâche en livrant les briques comme précédemment, ni hier ni aujourd'hui?"

Bien évidemment, personne ne comprend la situation. Pourquoi la libération annoncée débute par une accentuation des souffrances ? Nous pouvons facilement imaginer qu'il s'agisse de conclure le reste des réparations à opérer pour amorcer la délivrance du peuple seulement la mise en scène est surprenante car elle fait suite à l'intervention de Moshé. Il aurait s'en doute fallu laisser la charge de travail augmenter sans que cela ne fasse suite à l'annonce d'Hachem de sortir son peuple. En apparence, cela peut même paraître comme une humiliation et une profanation du nom de Dieu. Que cache cette mise en scène ?

La réponse se trouve peut-être dans le constat que Moshé fait avant de fuir l'Égypte quelques années plus tôt. La Torah raconte en effet que Moshé ne profitait pas de sa situation de résident du palais royal et au contraire tentait en permanence d'aider ses frères dans la souffrance. À ce titre deux événements sont rapportés par le texte⁴. Le premier décrit le sauvetage opéré en faveur d'un hébreu assailli par les coups d'un égyptien finalement mis à mort par Moshé. Le deuxième se produit au lendemain, lorsque Moshé intervient dans la dispute entre deux hommes qui refusent d'écouter ses réprimandes et au contraire le menacent. Les maîtres identifient ces deux individus comme étant Datane et Aviram. La Torah rapporte leur propos et la réaction de Moshé⁵ :

3 Chémot, chapitre 5, verset 14.

4 Voir chapitre 2 de Chémot.

5 Chémot, chapitre 2, verset 14.

1 Traité Méguila, page 10b.

2 Bamidbar, chapitre 7, verset 2.

וַיֹּאמֶר מִי שְׂמֵךְ לְאִישׁ שֶׁר וְשֹׁפֵט, עָלֵינוּ--הֲלֹהֵרְגֵנִי אַתָּה
אָמַר, כִּפְאֻשׁ הִרְגָת אֶת-הַמִּצְרִי; וַיִּירָא מֹשֶׁה וַיֹּאמֶר, אָכֵן
נֹדַע הַדָּבָר

L'autre répondit: "Qui t'a fait notre seigneur et notre juge? Voudrais-tu me tuer, comme tu as tué l'Égyptien?" Moshé prit peur et se dit: "En vérité, la chose est connue!"

Sur les derniers mots du texte, **Rachi** écrit : « Moshé a été saisi d'angoisse à l'idée qu'il y avait en Israël des scélérats et des délateurs, et il s'est demandé : " Peut-être ne méritent-ils pas d'être délivrés !" Il s'est dit : " L'énigme qui me tourmentait est maintenant résolue : en quoi Israël a-t-il péché plus que toutes les soixante-dix nations pour être ainsi accablé sous une servitude aussi cruelle ? Je m'aperçois qu'il le méritait ! " ».

Moshé constate avec tristesse que le Chalom, la paix ne règne pas parmi le peuple et perd espoir de le voir un jour quitter cette vie de souffrance. Plus tard, lorsqu'Hachem ordonnera à Moshé de retourner en Égypte, il précisera⁶ :

וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל-מֹשֶׁה בְּמִדְבָּר, לֵךְ שָׁב מִצְרַיִם; כִּי-מָתוּ, כָּל-
הָאֲנָשִׁים, הַמְּבַקְשִׁים, אֶת-נַפְשְׁךָ

Hachem dit à Moshé, en Midiane : "Va, retourne en Égypte; tous ceux-là sont morts qui en voulaient à ta vie."

Sur quoi **Rachi** apporte le commentaire suivant : « Qui sont-ils ? Datane et Aviram. En fait, ils étaient toujours en vie, mais ils avaient perdu leurs richesses. Or, le pauvre est considéré comme mort ».

Nous comprenons ici un changement important. Dans les faits, Moshé n'a pas réellement à craindre ces deux hommes car ils n'ont pas pouvoir de vie ou de mort sur lui. Seuls les égyptiens seraient susceptibles d'agir à son encontre. Même si ces deux hommes voulaient à nouveau lui nuire, ils ne pourraient le faire sur un crime vieux de quarante ans sans être en mesure de prouver leur dire. Pourquoi est-ce donc important de préciser à Moshé leur déchéance ?

La réponse se trouve précisément dans le constat de Moshé. Ces hommes sont le fondement des

interrogations de Moshé, de sa perte d'espoir de voir les hébreux quitter l'Égypte. Comment libérer un peuple passible de délation ? Face aux refus de Moshé d'assumer la charge de cette mission, Hachem lui retire le doute et lui ouvre une perspective d'espoir. Les délateurs ne sont plus, ils n'ont plus d'influence sur les bné-Israël. C'est d'ailleurs précisément ce qu'Hachem va lui démontrer avant de sortir d'Égypte. Lorsque Pharaon va accroître les travaux du peuple, la réaction des chef de corvées va être profondément différente de celle de Datane et Aviram, comme le note **Rachi** : « Les policiers de corvées étaient eux-mêmes des Hébreux et, par pitié pour leurs compagnons, ils ne les harcelaient pas. Lorsqu'ils remettaient les briques aux oppresseurs, qui étaient des Égyptiens, et qu'il en manquait dans les comptes, ceux-ci les frappaient pour les punir de n'avoir pas harcelé ceux qui les avaient confectionnées. C'est pourquoi les policiers de corvées mériteront plus tard de faire partie du Sanhédrin et ils seront imprégnés d'une partie de l'esprit saint qui reposait sur Moshé. C'est ainsi qu'il est écrit⁷ : Hachem dit à Moshé : "Réunis-moi soixante-dix hommes entre les anciens d'Israël, que tu connais...", de ceux dont " tu sais " le bien qu'ils ont fait en Égypte, ... pour être des anciens du peuple et ses policiers " ».

Ces hommes ont pris les coups pour protéger leurs frères, ils ont subit à leur place ne supportant pas de voir les autres êtres frappés. Ceux-là seront désignés par la suite pour prendre des responsabilités dans la gestion du peuple juif. Hachem choisit précisément cette manière pour accélérer les dernières souffrances des bné-Israël pour les libérer afin de prouver qu'à l'heure actuelle, le Chalom est de retour parmi ses enfants, ils méritent la fin des souffrances.

Rachi⁸ révèle qu'il s'agit précisément de l'origine des douze princes du peuple juif ayant décidé d'apporter des offrandes afin de célébrer la mise en fonction du Michkan. Ces hommes ne sont pas choisis au poste de prince par favoritisme mais bien par dévotion pour leurs frères, ils ont subit pour les autres et présentent les qualités d'un véritable leader. Parmi eux se trouve entre autres, le fameux Na'hchone Ben 'Aminadav, l'homme qui s'est

⁷ Bamidbar, chapitre 11, verset 16.

⁸ Bamidbar, chapitre 7, verset 2.

⁶ Chémot, chapitre 4, verset 19.

jeté à la mer jusqu'à frôler la noyade afin de suivre la volonté du Maître du monde d'avancer lorsque les égyptiens nous poursuivaient. Il est cité comme un des auteurs de l'ouverture de la mer. Nous comprenons la grandeur des personnages en question. D'où notre surprise de lire la suite des propos du **Baal Hatourim** parlant de la mort de ces princes, de ces hommes d'exception. Le maître ne se prive pas de la situer dans un moment tragique de l'histoire du peuple dans le désert : la révolte de Kora'h.

La Torah relate l'opposition farouche contre Moshé d'une assemblée d'Israël à la tête de laquelle se tient Kora'h. Ces hommes vont tout tenter pour destituer Moshé et Aaron, allant jusqu'à les railler en public sous prétexte de n'avoir aucune légitimité. Marres de ne pas être au sommet de la hiérarchie, ils vont tenter de soulever le peuple afin de retirer à Moshé et Aaron leur fonction. Nos sages révèlent ici que les douze princes d'Israël, ceux-là même nommés dans la Paracha précédente pour le recensement du peuple, ceux dont notre Paracha détaille les sacrifices, ces hommes à même de se faire frapper à la place des autres, des personnages comme Na'hchone capable de risquer la noyade sur un simple ordre de Dieu, ont finalement décidé de rejoindre les rangs de Kora'h et de lutter contre Moshé et Aaron. Comment concevoir un tel revirement ? Comment de tels Tsadikim ont pu sombrer et se rebeller si gravement que le Maître du monde n'a d'autres choix que de les tuer ?

Rabbénou Bé'hayé⁹ précise d'ailleurs combien Hachem tenait à eux car Il fait le choix d'occulter leur nom au moment de leur déchéance tandis qu'Il le scande s'agissant de leur rôle au moment de compter les bné-Israël ou encore d'offrir des offrandes pour l'inauguration du Michkan. Tentons de comprendre plus en avant les raisons ayant conduits ces hommes à l'erreur.

Nous constatons que la Torah s'attarde très longuement sur le détail des sacrifices de chacun des princes en question. Il s'agit finalement de relire à douze reprises quasiment le même texte car chacun des hommes présente le même sacrifice à l'identique. Les commentateurs s'interrogent

naturellement sur la nécessité de réécrire à chaque fois le descriptif du sacrifice là où la Torah aurait pu se contenter d'une seule mention pour l'ensemble. Le Midrach¹⁰ explique que même s'ils sont en apparence les mêmes, ces sacrifices n'ont rien à voir les uns avec les autres. Chaque offrande venait en rapport avec des notions extrêmement profondes et les princes présentaient leur sacrifice avec des intentions différentes, chacune afférente à la tribu dont ils étaient les représentant.

En quoi cela est-il nécessaire ? Pourquoi les sacrifices en question doivent s'orienter exclusivement vers une tribu sans pouvoir viser la collectivité ? Plus encore, comment comprendre qu'avec des intentions différentes, tournées vers une population différente, les princes aboutissent finalement à présenter les mêmes sacrifices à l'identique ?

Le **Pri Tsadik**¹¹ apporte un élément de réponse en expliquant la juxtaposition dans notre Paracha, de la bénédiction des Cohanim avec les sacrifices dont nous parlons. Le maître souligne la nature profonde du Birkat Cohanim comme étant une descente de flux spirituels véhiculés par les enfants d'Aaron. Au travers de cette prière, les Cohanim deviennent littéralement des canaux à même d'acheminer la connaissance vers l'homme. Il s'agit d'un accès à la compréhension de la Torah, à son explication orale dont chacun des membres du peuple juif est le dépositaire. Cette profusion spirituelle va ensuite se diviser en douze canaux chacun orienté vers une tribu différente afin de nourrir l'âme du peuple en fonction de son essence profonde. Il s'agira de fournir à la néchama un régime adapté à sa constitution. C'est là le rôle des douze princes du peuple, ils sont les antennes à même de recevoir et de canaliser ces énergies afin de les répartir aux membres de leur tribu. Le **Pri Tsadik** explique sur cette base les propos du Midrach que nous venons d'aborder sur les différentes intentions des princes. Les sages soulignent l'authenticité de la démarche car nul part, Hachem n'a demandé de présenter ces sacrifices, il s'agit d'une décision et d'une volonté propre à ces

⁹ Bamidbar, chapitre 16, verset 1.

¹⁰ Bamidbar Rabba, chapitre 13, paragraphe 14.

¹¹ Sur notre Paracha, paragraphe 6.

hommes¹².

Pour aller plus loin, le **'Hatam Sofer**¹³ apporte une explication profonde de l'injonction de la Torah¹⁴ :

שִׁפְטִים וְשֹׁטְרִים, תִּתֵּן-לָהֶם בְּכָל-שְׁעָרֶיךָ, אֲשֶׁר יְהוָה אֱלֹהֶיךָ
נָתַן לָךְ, לְשִׁבְטֶיךָ; וְשָׁפְטוּ אֶת-הָעָם, מִשְׁפָּט-צֶדֶק

Tu institueras des juges et des magistrats dans toutes les villes qu'Hachem, ton Dieu, te donnera, dans chacune de tes tribus; et ils devront juger le peuple selon la justice.

À première lecture, il s'agit de placer des instances judiciaires dans toutes les localités afin de s'assurer d'une bonne organisation de la vie en collectivité. Seulement, le **Ramban**¹⁵ explique qu'il s'agit de disposer d'un tribunal en fonction des tribus afin d'être jugé par les membres de la tribu et non par ceux d'une autre. Cette nuance est justifiée par les propos du **Arizal**¹⁶ révélant qu'il existe douze fenêtres dans le ciel par lesquelles les flux spirituels transitent. Ces douze canaux sont évidemment reliés aux douze tribus et cela explique les différentes versions des textes de la prière dont nous disposons. En effet, chaque canal céleste dispose d'une configuration précise compatible avec les membres de la tribu concernés. L'accès des différentes portes du ciel est différent et le moyen d'emprunter cette voie diffère d'un canal à l'autre. C'est pourquoi nous trouvons différentes versions des textes car ils correspondent à la configuration de différentes tribus. Il est d'ailleurs intéressants de noter qu'il existait au temple, une porte d'accès différente en fonction des tribus.

À ce titre, il paraît important d'orienter le peuple vers un tribunal issu de sa tribu car la configuration de l'âme des membres de cette tribu est affiliée à la Torah découlant de la fenêtre céleste correspondante. Par nature, les sages de la tribu sont baignés dans cette connaissance et sont les seuls à disposer d'une vision adaptée à la Néchama de la personne se présentant devant eux. Afin d'éviter qu'un jugement inadapté à l'âme soit prononcé, il est nécessaire de se tourner vers les juges de la tribu plutôt qu'une autre.

12 Voir entres autres Rachi, Bamidbar, chapitre 7, verset 10.

13 Sur Parachat Choftim, troisième paragraphe.

14 Dévarim, chapitre 16, verset 18.

15 Sur ce verset.

16 Cha'ar Hakavanot, sur 'Alénou Léchabéa'h, page 50.

En allant plus loin, nous comprenons une chose extraordinaire sur la notion même de divergence d'opinion. Nous trouvons de nombreux débats aussi bien dans le Talmud que dans les décisions Halakhique et il paraît parfois compliqué de concevoir que deux avis contradictoires puissent être vrais et corroborés par la Torah. Pourtant les sages affirment sans ambiguïté¹⁷ : « *Bien que ceux-là permettent et ceux-là interdisent, toutes sont les paroles du Dieu vivants* ». Le Midrach¹⁸ avance une chose plus surprenante encore et affirme que chaque parole qu'Hachem a enseigné à Moshé lui a été transmise avec 49 aspects de pureté et 49 aspects d'impureté. Il s'avère donc possible de trouver des preuves contre les Mitsvot telles que nous les connaissons. Comment comprendre ?

Rabbénou Tsadok HaCohen¹⁹ exprime une idée particulièrement profonde. Chaque âme du peuple juif est différente de sa voisine et dispose d'une appréhension de la Torah qui lui est propre. Nous avons expliqué à plusieurs reprises que l'accomplissement des Mitsvot vise la réparation de l'âme. Nous comprenons alors assez facilement que le traitement de l'une puisse différer de l'autre. En ce sens, certains remèdes peuvent paraître bénéfiques pour les uns et néfastes pour les autres en fonction de la provenance de leur Néchama. Moshé disposait des différents aspects positifs et négatifs des Mitsvot en ce sens où il savait comment manifester chaque commandement de façon adéquate à l'âme qui allait le pratiquer. La Guémara affirme à ce titre²⁰ qu'à l'endroit où siégeait Rabbi Yossé Haguélili, les gens consommaient de la volaille avec du lait. Rabbi Yossé est en effet en désaccord avec les autres sages sur cette interdiction et ne la limite qu'au bétail et non à la volaille. Nous savons tous aujourd'hui que la loi ne suit pas cet opinion, dès lors, devrions-nous affirmer que les habitants du voisinage de Rabbi Yossé ont fauté ? Justement pas et **Rabbénou Tsadok HaCohen** affirme au contraire qu'ils accomplissaient de grandes choses en rapport avec leur âme au moment de cette consommation. En d'autres termes, c'était

17 Traité 'Irouvine, page 13b.

18 Midrach Téhilim, chapitre 12, verset 7.

19 Dans son livre Si'hot Malakhé Hacharet, page 5.

20 Traité Chabbat, page 130a.

une Mitsvah pour eux tout en étant un faute pour nous. En fonction de la racine de leur âme, cette expression de la Mitsvah apparaissait positive là où elle serait dangereuse pour le reste de la population.

C'est exactement ce que notre Paracha décrit au travers des douze sacrifices des princes. Chacun manifeste la même attitude mais la conduit avec des intentions différentes afin de pouvoir accéder à la fenêtre correspondant à sa tribu. Il ne pouvait donc absolument pas s'agir de sacrifices identiques, ils sont finalement profondément différents justifiant que la Torah doive tous les citer.

Cette notion est précisément celle qui va causer la perte de ces douze princes. Comme nous l'avons expliqué, cet accès dont bénéficient les princes découle de la bénédiction des Cohanim. Ils sont les « gardiens » de ces portes célestes et seule leur présence est en mesure d'en ouvrir l'accès. Suite à cette libération du potentiel de chaque tribu, les princes canalisent ce savoir et découvrent le cheminement propre à chacun. Sur cette base, ils ne veulent plus entendre parler d'une autre possibilité tant ils savent qu'elle ne leur convient pas. Ils ambitionnent donc dorénavant de se passer d'Aaron et Moshé, pour présenter eux-mêmes les sacrifices sans qu'un seul homme en soit le dépositaire car jamais cet homme ne pourrait être à même de s'occuper de l'essence d'une tribu qui n'est pas la sienne. D'où leur rébellion afin de destituer les deux frères. Et c'est en cela qu'ils ont perdu toute l'essence les définissant comme prince du peuple.

Posons-nous une question importante : pourquoi le Maître du monde met-Il en place une expression distincte des âmes ? Pourquoi n'y-a-t-il pas qu'un seul canal pour tout le peuple ?

Peut-être pouvons-nous répondre au travers d'un enseignement que j'ai entendu de mon maître, Rav Dan Haïun. Lors du don de la Torah, le texte rapporte²¹ :

וְכָל-הָעָם רְאִים אֶת-הַקּוֹלֹת וְאֶת-הַלַּפִּידִם, וְאֵת קוֹל הַשָּׁפָר,
וְאֶת-הַהָר, עָשָׂן; וַיֵּרָא הָעָם וַיִּנְעוּ, וַיַּעֲמְדוּ מֵרָחֵק

Or, tout le peuple fut témoin de ces voix, de ces feux, de ce bruit de cor, de cette montagne

fumante et le peuple à cette vue, trembla et se tint à distance.

Une des explications que nous pouvons apporter sur cette vision des voix par le peuple consiste à se souvenir que chacun des bné-Israël dispose d'une part dans la Torah. Chacun d'entre nous à une lumière à offrir au monde dont il est le seul dépositaire. C'est pourquoi le peuple juif était surpris au moment de recevoir la parole d'Hachem car elle semblait différente d'un individu à l'autre. Les membres du peuple se rendaient compte que ce qu'ils recevaient était différent de ce qu'obtenait leur voisin. C'est de cela qu'est né le besoin d'étudier en binôme ou en groupe afin que les autres puissent compléter les éléments dont nous disposons avec ceux dont ils sont les seuls à savoir. Le partage de la connaissance est alors devenu une évidence mais surtout un besoin. Par cette mise en pratique, chacun est devenu dépendant de l'autre et cette interdépendance est le fondement du Chalom devant régner dans le peuple. Si nous avions obtenu un savoir identique, alors jamais nous n'aurions besoin de nous tourner vers autrui pour apprendre de sa vision et nous imprégner de son savoir.

C'est sans doute là, le secret des Cohanim et de façon plus générale de la tribu de Lévi dont le nom signifie l'union. Cette caste du peuple juif est l'élément de cohésion, elle ouvre la porte du savoir et offre à chacun la possibilité d'y accéder selon sa nature. Il est vital de parcourir un itinéraire qui nous est propre mais il convient en permanence de se rappeler que le point d'arrivée est unique. Seul le voyage est adapté aux caractéristiques de chacun. Vouloir ne maintenir que notre propre cheminement sans finalement rejoindre l'ensemble des enfants d'Hachem consiste à fuir le véritable message de la Torah. Dans cette démarche nous installons la rébellion en lieu et place de l'union et de la cohésion. Ces princes jadis capables de justifier notre sortie d'Égypte en faisant régner le Chalom ont fini par semer la discorde.

Ce besoin d'union des tribus sous une même bannière est d'ailleurs insinué à plusieurs endroits. La Torah raconte par exemple concernant le moment où Yaakov allait faire le fameux rêve de l'échelle²² :

21 Chémot, chapitre 20, verset 14.

22 Béréchit, chapitre 28, verset 10.

יא/ וַיִּפְגַּע בַּמָּקוֹם וַיֵּלֶן שָׁם, כִּי-בָא הַשָּׁמֶשׁ, וַיִּקַּח מֵאַבְנֵי הַמָּקוֹם, וַיִּשֶׁם מִרְאשֵׁתָיו; וַיֵּשֶׁב, בַּמָּקוֹם הַהוּא

11/ Il arriva dans un endroit où il établit son gîte, parce que le soleil était couché. **Il prit des pierres de l'endroit, en fit son chevet et passa la nuit dans ce lieu.**

Concernant cet événement, nos sages remarquent un changement de langage au réveil de Yaakov :

יח/ וַיִּשְׁכֶּם יַעֲקֹב בְּבֹקֶר, וַיִּקַּח אֶת-הָאֶבֶן אֲשֶׁר-שָׁם מִרְאשֵׁתָיו, וַיִּשֶׁם אֹתָהּ, מִצְבָּה; וַיִּצֹק שָׁמֶן, עַל-רֹאשָׁהּ

18/ Yaakov se leva de grand matin; **il prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, l'érigea en monument et répandit de l'huile à son faite.**

Parlant initialement de plusieurs pierres, le texte s'exprime maintenant au singulier. Ce changement est expliqué par le Midrach²³ : « *Rabbi Yéhoua dit : Yaakov a pris douze pierres car Hakadoch Baroukh Hou a décrété qu'il établirait douze tributs. Ainsi Yaakov s'est-il dit : Avraham ne les a pas établies et Yitshak non plus. Quant à moi, si ces douze pierres s'unissent l'une à l'autre, je saurai alors que j'établirai les douze tribus. Puisqu'elles ont fusionné, il a su.* »

Par la suite, Yaakov sanctifiera la pierre fusionnée et la désignera comme futur résidence du Maître du monde. Pourquoi les pierres devaient-elles fusionner ? Justement parce qu'il s'agit de l'essence du peuple juif que de présenter des différences afin de se compléter les uns et les autres pour finir par confondre nos existences. C'est précisément dans cette configuration que nous avons pu recevoir la Torah comme le note **Rachi**²⁴ : « *Comme un seul homme, avec un seul cœur* ». Nous comprenons alors qu'Aaron et sa descendance soit le point de jonction des tribus en vertu de ce qu'enseignent nos sages²⁵ : « *Sois compté parmi les élèves d'Aaron, aimes la paix et poursuis là* ».

Le **'Hidouché Harim**²⁶ remarque que les commentaires sur la Parachat Nasso présents dans le Midrach Rabba ou encore dans la Idra du Zohar, sont particulièrement longs. Le maître explique cela comme étant la conséquence de la période à laquelle nous lisons généralement cette Paracha, à

savoir à la suite de Chavou'ot. Durant cette fête où nous recevons à nouveau la Torah, notre esprit est envahi d'un accès supérieur à la connaissance et forcément cela ouvre de nouvelles portes dans les commentaires. Ce déferlement de savoir est la raison pour laquelle les sages de l'histoire ont été particulièrement prolifiques dans le commentaire de cette Paracha car ils bénéficiaient d'une aura renforcée fraîchement obtenue durant la fête de Chavou'ot. Le **Pri Tsadik**²⁷ fourni la raison pour laquelle cette Paracha est celle choisie pour suivre la fête de Chavou'ot. Il s'agit précisément de ce que nous avons expliqué, à savoir du fait qu'elle contienne la bénédiction des Cohanim à même d'ouvrir les portes du ciel et nous offrir l'accès à la Torah. À l'occasion de la fête du don de la Torah nous plaidons une amplification de notre lien à la Torah et prions que les portes du ciel nous soit toujours ouvertes afin de nous remplir de la connaissance du Maître du monde.

'Hag Saméa'h et Chabbat Chalom.

23 Béréchit Rabba, chapitre 68, paragraphe 11.

24 Chémot, chapitre 19, verset 2.

25 Pirké Avot, chapitre 1, Michna 12.

26 Sur le début de notre Paracha.

27 Sur notre Paracha, paragraphe 7.